



Les **Francophoniques de Montréal** sont un festival annuel célébrant l'oralité poétique en français, particulièrement celle des collectivités francophones d'Amérique. Spectacles, formations, conférences.

VOLET SLAM EN COLLECTIF

INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENTS

- Une seule fiche d'inscription par équipe.
- Une équipe compte 4-6 personnes (il n'y a pas de remplaçants).
- Des frais de 20\$ par membre sont applicables et à joindre à votre inscription.
- L'inscription est validée lorsque la fiche est complétée et les frais encaissés.
- Tout membre qui se rajouterait devra acquitter les frais d'inscription. Aucun remboursement s'il y a un retrait volontaire d'un membre ou de l'équipe entière.
- Pour des raisons de logistique, l'équipe est associée à une région/territoire/ville.
- L'inscription est un privilège. L'organisation se réserve le droit de l'accepter ou non. Le nombre d'équipe participante est limitée à 8.
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril de l'année en cours. Joindre avec l'inscription: bios et réalisations et expériences pertinentes des membres.

RÈGLEMENTS - phase préparatoire

- Chaque équipe prépare un minimum de 10 poèmes répartis comme suit : 2 duos, 2 trios, 2 quatuors et 4 solos. Outre ces derniers, la participation d'un slameur à l'écriture ne peut excéder 50%. Tous les slameurs présents sur scène doivent avoir contribué à l'écriture. Le temps d'exécution imparti varie selon la formule (10 secondes supplémentaires de grâce s'appliquent en sus) : **Solo : 3 minutes, duo : 3m10, Trio : 3m20, Quatuor : 3m30.**
- Les accessoires sont formellement interdits. Par accessoire on entend tout objet hors du corps lui-même (le bruit des clefs en poche est considéré comme un accessoire). Cela est valable pour l'accompagnement musical (à l'exclusion des rythmes martelés directement sur le corps ou par la bouche). L'utilisation d'accessoires disqualifie automatiquement le poème sans possibilité de reprise. Les poèmes doivent être originaux et exempts de plagiat. Le plagiat consiste à voler et à faire passer (les idées et les mots d'un autre) comme si c'était le sien; utiliser (une autre production) sans créditer la source; commettre un vol littéraire; présenter comme nouvelle et originale une idée ou un produit dérivé d'une source existante, utiliser la structure d'un poème existant sans en mentionner l'origine. Tout plagiat entraîne la disqualification de l'équipe.
- Même si la mémorisation des poèmes constitue un avantage certain, elle n'est pas obligatoire. Des lutrins seront disponibles sur scène.
- Chaque équipe a l'obligation de créer une page FB. Le responsable d'équipe sera ensuite ajouté au groupe FB des Francophoniques pour l'année en cours.
- Nous suggérons aux équipes de répéter leurs poèmes devant public en participant à des événements locaux (slams de poésie, scènes ouvertes ou autres).

L'inscription donne accès gratuitement aux activités préparatoires (coaching, tutorat, etc) de l'événement.

INSCRIPTION

JOINDRE le formulaire et votre PAIEMENT à intyprod@videotron.ca au plus tard le 30 avril 2020.
Des questions? contactez les Incendies de paroles par courriel : intyprod@videotron.ca

Nom et prénom de la personne qui fait la demande (le demandeur)

Nom et prénom de chaque membre de l'équipe

Courriel du demandeur

Téléphone du demandeur

Région/Territoire/Ville de l'équipe

Inclure le paiement de : 20\$ x _____ nombre de membres composant l'équipe

= _____

*Envoyez le paiement par **virement interac** à intyprod@videotron.ca et envoyer le mot de sécurité dans un courriel séparé en spécifiant pour quelle équipe ce paiement a été effectué. MERCI.

Signature du responsable de l'équipe



Le demandeur a bien lu et compris les règlements